

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Le béguinage constitue un des joyaux du patrimoine historique de la commune d'Anderlecht. Ce dernier bénéficie d'un projet de rénovation planifié depuis plusieurs années. La rénovation comportant deux phases doit encore s'étaler sur les trois prochaines années.

La première phase de la rénovation du bâti est financée par la Région bruxelloise et la Commune d'Anderlecht. Pouvez-vous nous rappeler le montant de ces deux interventions ?

Une deuxième phase concerne la muséologie et la scénographie de l'exposition permanente ainsi que les outils de médiation à mettre en place, bénéficie du soutien de la « Loterie Nationale » et de la « Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Cependant, dans un courrier récemment reçu et sollicitant ma générosité, j'ai lu que les soutiens financiers obtenus pour la deuxième phase ne couvriront pas tous les frais qui lui sont liés. Concrètement combien manque-t-il ? La commune envisage-t-elle de participer à cet effort et de quelle manière ?

L'appel à la générosité fait mention de la possibilité d'un mécénat ou de celle de devenir membre des « Amis du Musée ». Pareil appel au fond privé n'est pas coutumier à Anderlecht, même si les anciens se souviendront que la firme « FINA » avait, en son temps, participé de façon très notable au financement très coûteux de la rénovation de la « Maison d'Érasme ». Ainsi, pouvez-vous me dire comment le mécénat des entreprises a-t-il été sollicité ? Des soutiens privés significatifs sont-ils identifiés ?

Ne doutez pas qu'en cette fin d'année, j'ai fait, comme d'autres, un geste à l'occasion de cette sollicitation. Il me semblerait cependant désagréable que les figures de proue de la commune que sont les membres du Collège ne participent pas de façon unanime et significative à cet appel à la générosité publique en faveur d'un patrimoine communal qu'ils gèrent au quotidien. Pouvez-vous me rassurer à ce sujet et me confirmer que l'ensemble de membres du Collège sont, à tout le moins, membres cotisant de l'ASBL « Les Amis du Musée d'Érasme ».

Enfin, ayant appris qu'une peinture authentique du peintre Jordaens a été retrouvée dans un bureau à Saint-Gilles, le bourgmestre se souviendra qu'une peinture exposée au Béguinage avait attiré notre attention par sa signature prestigieuse. J'avais à l'époque demandé qu'on authentifie ce tableau. Cela a-t-il été fait et quelles sont les conclusions ?

Monsieur le Bourgmestre-Président répond que le projet de rénovation du béguinage est en cours avec une première phase de travaux de gros-œuvre. Le marché doit être attribué avant la fin de ce mois pour lequel existe un budget de 825.000€ financé à 80% par les « Monuments et Sites régionaux ». Il reste donc 165.000€ sur fonds propres. Après cette phase de travaux lourds, il y aura une phase muséographique dont le financement n'est pas encore bouclé. Le courrier que vous avez reçu est le fruit d'un malentendu car la conservatrice a voulu prendre les devants en attendant que ce financement soit bouclé par l'un ou l'autre moyen. Elle a donc adressé au fichier des « Amis du Musée Érasme » un courrier en tant que Présidente de cette structure. Ce n'est donc pas le Collège qui a fait cet appel au don mais bien l'ASBL qui est indépendante de la Commune. S'il n'y a pas d'intervention régional pour cette phase 2, la Commune envisagera le fait de financer elle-même ce projet de la même manière qu'elle l'a fait pour le « Musée de la Résistance ». En ce qui concerne les dons éventuels des membres du Collège, ils font de leurs deniers

personnels ce qu'ils en veulent. Enfin, concernant le tableau de Jordaens retrouvé à Saint-Gilles et celui que l'on suspectait être dans nos collections anderlechtoise, au « Musée de la Maison d'Érasme », il a été expertisé mais malheureusement ce n'est pas un « Jordaens » mais un peintre belge « à la manière de Jordaens ».

G. VAN GOIDSENHOVEN se réjouit que la commune puisse bientôt se doter d'une muséographie modernisée. Il remarque entre la conservatrice et les responsables politiques un peu de frictions. Il espère que les choses seront clarifiées car c'est un peu embarrassant, il faut savoir si c'est un acte collectif ou si on fait cela de manière désordonnée. Aussi, il remarque que cette initiative ne semble pas entièrement agréer Monsieur le Bourgmestre-Président.